



## communiqué de presse

Albi, lundi 24 novembre 2025

### **Police municipale d'Albi : Sensibilisation des élèves à la sécurité et à la citoyenneté**

**Les policiers municipaux mèneront des actions dans les écoles de la ville afin de prévenir le harcèlement, les jeux dangereux et pour renforcer l'éducation à la sécurité routière dès le plus jeune âge.**

Ce lundi 24 novembre 2025, la Ville d'Albi et l'Éducation nationale ont signé la Convention de coordination relative aux interventions préventives de la police municipale dans les écoles de la Ville pour l'Année scolaire 2025–2026.

**Par cette convention, la ville d'Albi renforce son partenariat avec écoles afin de promouvoir la prévention, la sécurité et le vivre-ensemble auprès des élèves.**

Dans le cadre du **programme ministériel PHARE** (Programme de lutte contre le Harcèlement à l'Ecole), **les agents de la police municipale interviendront prioritairement auprès des classes de CM1 et CM2 en collaboration étroite avec les équipes pédagogiques et sous la supervision de l'inspection de l'éducation nationale.**

Les séances aborderont la reconnaissance du harcèlement et du cyberharcèlement, leurs conséquences psychologiques et judiciaires ainsi que les comportements solidaires à adopter.

**La police municipale d'Albi s'impliquera pour :**

- Présenter aux élèves les notions d'intimidation, de harcèlement, de témoin actif et de cyberharcèlement.
- Expliquer les conséquences psychologiques, sociales et judiciaires de ces comportements.



## communiqué de presse

Albi, lundi 24 novembre 2025

Des ateliers de **prévention contre les jeux dangereux** permettront d'identifier les pratiques à risque et de promouvoir les bons réflexes de dialogue et d'alerte. (Ces interventions n'interviendront qu'à la demande des directeurs d'école ou de l'inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription d'Albi suivant les faits rencontrés.)

Enfin, un **module complet d'éducation à la sécurité routière**, décliné dans les classes des écoles primaires de la ville d'Albi du CE1 au CM2, **accompagnera les élèves vers une pratique responsable et sécurisée de la route jusqu'à l'obtention de l'attestation primaire de sécurité routière.**

**Les interventions de la police municipale sur la sécurité routière aborderont les sujets suivants :**

- les bases de la sécurité routière (niveau 1 – CE1)
- la sécurité des piétons et cyclistes débutants (niveau 2 – CE2)
- cyclistes responsables et anticipation des dangers (niveau 3 – CM1)
- préparation au rôle de futur usager de la route (niveau 4 - CM2)

Ces actions seront organisées sous forme de séances en classe et d'ateliers pratiques ou de parcours sécurisés.